



LE DEVOIR

CRISE BOURSIÈRE

La Fed s'en mêle

■ La banque centrale américaine s'engage à maintenir son taux au plus bas jusqu'en 2013

■ Les marchés terminent en forte hausse

FRANÇOIS DESJARDINS

À court d'outils pour restaurer la confiance des marchés, qui ont de nouveau évolué en montagnes russes, la Réserve fédérale américaine a rompu avec son langage ambigu et précisé hier que son taux directeur restera très bas au moins jusqu'à la mi-2013.

La Fed, dont l'annonce a d'abord été accueillie par une forte chute des indices boursiers, avant que ceux-ci ne se catapultent hors du trou, a affirmé que l'économie américaine va beaucoup moins bien que prévu et que les perspectives s'assombrissent.

Ces propos peu rassurants surviennent dans un contexte où des économistes révisent constamment les probabilités d'une nouvelle récession aux États-Unis, dont l'économie n'a crû que de 0,8 % en rythme annuel au premier semestre 2011. Le taux de chômage se situe à 9,1 %.

Après les lourdes pertes subies lundi, les Bourses nord-américaines ont commencé la journée d'hier en regagnant du terrain, avant de réagir de façon extrêmement négative au moment de l'annonce de la Fed. Or, la suite a étonné, les marchés explosant pour terminer la séance avec des hausses de 3,5 % et 4 % à Toronto et à Wall Street.

De manière générale, les Bourses restent tout de même de 10 % à 12 % en deçà du niveau qu'elles atteignaient autour du 22 juillet. L'Europe, où l'endettement de l'Espagne et de l'Italie monopolise l'attention de la Banque centrale européenne, qui a dû racheter les obligations de ces deux pays dans le but de prévenir une crise de confiance à leur égard, a également vu ses marchés boursiers regagner une partie du terrain perdu.

Cellule de crise

À la Fed, la réunion d'hier était à l'ordre du jour depuis longtemps, mais, à la lumière des dernières semaines, marquées par l'inquiétude des marchés à l'égard d'une économie qui ne redémarre pas, elle a pris des allures de cellule de crise. La décision d'inclure la mention «2013» semble avoir causé une certaine tension au sein du comité de politique monétaire, puisque trois membres ont manifesté leur dissidence, du jamais vu depuis 19 ans.

«L'inclusion d'une date envoie le signal que la Fed est très sérieuse, que la situation est très grave», selon Mario Seccareccia, professeur au département d'économie de l'Université d'Ottawa. «En période de crise, une banque centrale a des moyens limités. Mais, en gros, elle s'engage à ce que les agents économiques anticipent que la politique monétaire de la Fed demeure stable pendant tout ce temps-là.»

Selon M. Seccareccia, la mention d'une date a déjà eu lieu, «notamment à la Banque du Canada il y a quelques années, mais c'est très rare».

Le taux directeur de la Fed, aussi appelé «Fed Funds», est compris dans une fourchette de 0 % à 0,25 %. Concrètement, c'est le taux qui s'applique aux prêts de 24 heures que les banques

VOIR PAGE A 8: BOURSES

À lire en page B 1

- L'Europe et la Chine réclament des politiques responsables
- Harper se fait rassurant

INDEX

Actualités.....	A 3	Éditorial.....	A 6
Annonces.....	B 6	Idées.....	A 7
Avis publics.....	B 4	Météo.....	B 5
Carrières.....	B 3	Monde.....	B 6
Culture.....	B 8	Mots croisés.....	B 4
Décès.....	B 6	Sudoku.....	B 4
Économie.....	B 1	Télévision.....	B 8



Un policier parcourt une rue dévastée par les émeutiers dans Croydon, au sud de Londres. Immeubles et voitures incendiés, vitrines fracassées... Outre de nombreux dégâts matériels, les émeutes des derniers jours ont fait hier leur premier mort quand un homme de 26 ans, blessé par balle lundi, a succombé. La police londonienne a quant à elle fait état de plus de 110 blessés dans ses rangs.

VIOLENCES EN GRANDE-BRETAGNE

Au tour de Manchester de s'embraser

La tension reste vive à Londres, où 16 000 policiers ont été déployés hier pour cette quatrième nuit d'émeutes

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Les rues de Londres, qui ont été secouées par trois nuits d'émeutes, étaient relativement calmes la nuit dernière, tandis que des étincelles de violence ont notamment enflammé la quatrième ville du pays, Manchester.

Des centaines de jeunes encapuchonnés ont affronté les policiers antiémeutes, semant la pagaille dans cette ville du nord-ouest du pays. Certains d'entre eux ont fait voler en éclats des vitrines de magasin avant de les piller, alors que

d'autres ont lancé des projectiles contre les agents de police.

«Nous avons été attaqués plusieurs fois, a déclaré à la BBC le gérant du principal centre commercial de Manchester, Glen Barkworth. J'ai vu deux magasins attaqués, pillés, incendiés. C'était surréaliste.»

«C'est une zone de guerre», a ajouté un commerçant dont la boutique a été mise à sac, tandis que des policiers s'affairaient derrière lui à disperser des protestataires.

«Ces dernières heures, la police du Grand Man-

chester a dû faire face à des actes d'une très grande violence commis par des groupes de criminels», a souligné le chef adjoint du Service de police du Grand Manchester, Garry Shewan. M. Shewan, qui a rejoint le corps de police à l'aube des années 1980, a évoqué une intensité dans les affrontements qu'il «n'avait jamais observée auparavant».

À Londres, aucun incident n'avait été signalé, après le déploiement de 16 000 policiers, c'est-à-dire 10 000 policiers de plus que la veille. Mais

VOIR PAGE A 8: ÉMEUTES

■ L'éditorial de Serge Truffaut: Le désespoir, page A 6 ■ Angleterre: une longue série d'inégalités, page B 6

Recycleurs d'images sur le Web

Le mash up, version visuelle du remix sonore, cherche sa légalité sur Internet

Certains de leurs films ont été plus vus sur YouTube que la version originale des œuvres qu'ils recomposent, recyclent, triturent et détournent. Art détourné ou détournement de propriétés? Proche cousin du remix sonore, le mash up d'images fait un tabac sur le Web, que même les spécialistes du 7^e art ne peuvent plus se permettre d'ignorer.

ISABELLE PARÉ

H itler qui sermonne DSK, Mary Poppins converti en film d'horreur ou Stephen Harper inspiré par les vilains de *La Guerre des étoiles*: l'image fait feu de tout bois quand les adeptes du mash up s'amuse à tronquer la réalité avec leurs échantillons sonores et leurs baguettes virtuelles magiques.

Proche cousin du remix musical, le mash up — littéralement inspirés du terme «purée» — consiste à recycler, amalgamer, substituer ou superposer les images et les bandes sonores de films originaux, de télévision, ou d'images

VOIR PAGE A 8: MASH UP

YouTube scary mary Rechercher Parcourir Ajouter

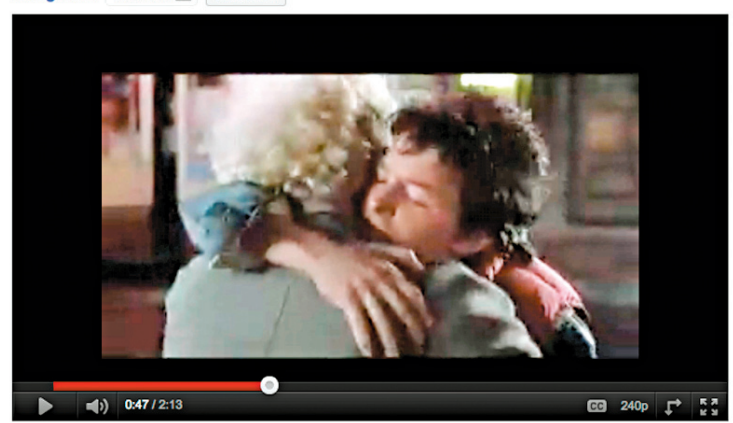
THE ORIGINAL Scary 'Mary Poppins' Recut Trailer

moviemaker 5 vidéos S'abonner



Brokeback to the Future

orangeohm 4 vidéos S'abonner



Mary Poppins en film d'horreur ou *Back to the Future* version gaie, les mash up satiriques sont légion.

SOURCE YOUTUBE

Recensement long: Statistique Canada est satisfait du taux de réponse

Au moins 50 % des questionnaires auront été remplis

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — À quelque dix jours de la fin de la collecte des informations du recensement 2011, Statistique Canada peut pousser un léger soupir de soulagement: le taux de réponse au formulaire long désormais volontaire a atteint l'objectif minimal fixé par l'organisme, soit environ 50 %.

Deux sources internes ont confirmé les résultats préliminaires au *Devoir*. Un peu plus de la moitié des ménages canadiens choisis pour répondre à l'Enquête nationale sur les ménages (ENM) ont retourné le formulaire à l'heure actuelle — sans l'avoir nécessairement rempli au complet. Statistique Canada se donne jusqu'au 19 août pour compléter la récolte.

Selon les attentes

«Je peux dire qu'on progresse comme on s'y attendait à ce stade, alors qu'il ne reste que quelques kilomètres», indique le gestionnaire du recensement, Marc Lemay. Ce dernier n'a pas voulu confirmer plus précisément la performance du controversé formulaire long: Statistique Canada dévoilera les statistiques finales dans les prochaines semaines.

Même chose concernant le taux de réponse par Internet, que Statistique Canada souhaitait voir s'établir autour de 40 %. «Ça a très bien été sur ce point également», révèle simplement M. Lemay.

VOIR PAGE A 8: RECENSEMENT

À ne pas manquer : le rendez-vous altermondialiste de l'année !

17^e Journées Alternatives

**Du 19 au 21 août 2011
Camp Papillon
Saint-Alphonse-Rodriguez**



Une impressionnante brochette d'intervenantEs :

- **UGO LAPOINTE**, Coalition pour que le Québec ait meilleure mine
- **FAÏZA SKANDRANI**, militante féministe de Tunisie
- **LOUIS ROY**, président de la CSN
- **BRIGETTE DEPAPE**, ancienne page du sénat
- **STEPHAN CORRIVEAU**, Un Bateau pour Gaza
- **ELIZABETH PEREDO**, Bolivie
- **FRANÇOIS SAILLANT**, coordonnateur du FRAPRU
- **LOUISE VANDELAC**, Institut de l'environnement de l'UQAM
- **ALEXANDRE BOULERICE**, député NPD de Rosemont
- **DÉLICE MUGABO**, Fédération des femmes du Québec
- **OMAR AKTOUF**, professeur HEC Montréal
- **VÉRONIQUE CÔTÉ**, Union paysanne
- **YASSER SHOUKRI**, Égypte
- **LOUISE CASSELMAN**, Alliance de la fonction publique du Canada
- **CHRISTIAN NADEAU**, professeur à l'Université de Montréal
- **JOHANNE DESCHAMPS**, conseillère à la FTQ
- **MICHEL THUSKY**, militant algonquin de Lac Barrière
- **MICHÈLE AUDETTE**, Femmes autochtones du Québec
- **RICHARD BERGERON**, Projet Montréal

Et plusieurs autres...

Quatre grands panels!

18 ateliers interactifs et pratiques!

Prestations musicales!

Plein air!



Inscrivez-vous maintenant!

Nom :		Prénom :	
Adresse :		Ville :	Code postal :
Téléphone :	Cellulaire :	Courriel :	
Mode de paiement : <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Visa <input type="checkbox"/> Mastercard <input type="checkbox"/> American Express <input type="checkbox"/> Paypal			
No de la carte :		Date d'expiration :	
Signature :			

OPTIONS : 1 nuit et 2 jours (50 \$) 2 nuits et 3 jours (100 \$) Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans
TRANSPORT par Alternatives Oui Non
BESOIN SERVICE DE GARDE Oui Nombre et âge des enfants : _____

Faites-nous parvenir ce formulaire par la poste, par télécopie ou par courriel :

ALTERNATIVES
3720, avenue du Parc, bureau 300,
Montréal (Québec) H2X 2J1
Télécopieur : 514.982.6122
Courriel : info@alternatives.ca

Alternatives
La solidarité en action

Information / inscription : 514.982.6606 # 2221 • www.alternatives.ca

MERCI À NOS PARTENAIRES

ACTUALITÉS



Chasse aux sorcières



MANON CORNELLIER

Cela a commencé avec la révélation que le chef intérimaire du NPD, Nycole Turmel, était membre du Bloc québécois jusqu'à l'hiver dernier. Cela a continué, hier, avec la divulgation de l'appartenance passée au Bloc — de 1993 à 2001 — du ministre conservateur Denis Lebel.

Les commentateurs de la presse anglophone se sont déchainés, affichant leur méfiance viscérale à l'endroit de quiconque a flirté avec la souveraineté. Les médias y ont aussi vu un filon à exploiter. *Le Devoir* a d'ailleurs appris que deux médias — la chaîne Postmedia News et le quotidien *Toronto Star* — ont entrepris de déterrer les allégeances passées des députés néo-démocrates.

Postmedia News a envoyé un questionnaire — seulement en anglais — à tous les élus du NPD du pays pour savoir s'ils appartiennent ou ont déjà appartenu à un autre parti, lequel et depuis quand, et s'ils ont déjà fait des dons à ces partis.

Le *Toronto Star* est plus direct, dans l'espoir, dit-il, de susciter un débat plus large sur l'unité du pays et la situation politique particulière au Québec. Le questionnaire qu'a obtenu *Le Devoir* n'est pourtant qu'en anglais et ne s'adresse qu'aux députés québécois du NPD. Au *Star*, on refuse de dire s'il en existe une version française ou si des députés québécois d'autres partis l'ont reçu. Dans celui envoyé aux députés du NPD, on ne veut pas seulement savoir s'ils ont adhéré à un autre parti, mais s'ils ont déjà voté pour le Bloc, pourquoi, et si le BQ a été une bonne chose pour le Québec. On leur demande s'ils se disent fédéralistes ou souverainistes, si ce fut toujours le cas et s'ils ont voté, et de quelle manière, lors des référendums de 1980 et 1995. Délicatesse extrême, on précise que les députés sont libres de répondre en français...

Le fait que des politiciens fédéraux du Québec aient déjà eu des sympathies pour un parti souverainiste irrite, sans qu'on s'en étonne, bien des Canadiens anglais. Mais ce qui surprend, c'est l'indignation quasi unanime des commentateurs anglophones (les mêmes qui se réjouissent de la déconfiture du Bloc) et le silence de la plupart sur la réalité politique québécoise des 20 dernières années. Ce sont leurs lecteurs qui le leur ont rappelé (sauf ceux de SunMedia où manger du Québécois fait recette). Les premiers bémoles sont venus de ceux du *Globe and Mail*, le quotidien qui a dévoilé le passé bloquiste de Mme Turmel.

«Si les ex-souverainistes devaient être à jamais noircis pour leurs convictions passées, pourquoi changeraient-ils d'idée?», demandait Adam Waiser, d'Ottawa. Selon lui, il faudrait plutôt espérer que Mme Turmel inspire d'autres souverainistes. «Il faut prendre en considération le fait qu'un électeur québécois à la gauche des libéraux provinciaux n'a d'autre choix que le Parti québécois et Québec solidaire. Jusqu'à la percée du NPD, le Bloc était la seule solution de gauche envisageable au fédéral. Il s'agit d'un calcul politique auquel les électeurs ne sont pas confrontés ailleurs au Canada, et nous devrions nous en souvenir», relevait Sidney North, de Vancouver, avant de rappeler l'appui passé de Stephen Harper à l'isolationnisme albertain.

La réaction épidémique de la presse n'a eu d'égal que celle de la classe politique, Bloc compris. Dans le cas de ce dernier, on devine qu'il veut exploiter cette affaire pour tenter de mettre le feu aux poudres au Canada anglais et nuire au NPD qui lui a servi une raclée, mais de là à jouer les vierges offensées à la vue d'une bloquiste fédéraliste, il y a une marge.

Les bloquistes, Bernard Landry en tête, semblent avoir oublié que le Bloc a toujours courtois les fédéralistes soucieux d'une défense musclée des intérêts du Québec. Durant la campagne de 1993, un sondage Ekos révélait déjà que la moitié des Québécois jugeaient qu'on pouvait voter pour le Bloc sans être souverainiste. Le Bloc lui-même savait combien les raisons de l'appuyer étaient variées. Dans un mémo interne rédigé à l'époque à la suite d'entrevues menées avec des citoyens, le personnel du parti écrivait: «L'adhésion au Bloc tient à plusieurs facteurs: la personnalité du chef, les discours nationaliste, mais aussi l'hostilité à l'égard des vieux partis, un écueil profond qui conduit les gens à vouloir essayer autre chose. Bref, il y a une forte réaction de dépit qui favorise un nouveau parti. Le Bloc recueille donc le vote de protestation.»

Les conservateurs, de leur côté, ont commenté à se pourlécher avant même la révélation du *Globe*. Le cas Lebel va calmer le jeu un brin, mais le molosse conservateur a montré par le passé que, lorsqu'il tombe sur un os, il le ronger jusqu'à la moelle, surtout s'il lui permet de miner la crédibilité de son adversaire.

Le choix de Mme Turmel, dans ce contexte, fut-il une erreur? Pas nécessairement, mais il est clair que le NPD, qui connaissait son passé bloquiste sans s'en formaliser, n'avait pas prévu le coup, d'autant moins qu'il croyait le dossier clos après qu'il en eut été question durant la campagne électorale. Il a par conséquent sous-estimé la réaction que pouvait provoquer un retour sur le sujet. Non pas celle du public, mais celle des médias et des autres partis.

Si ces derniers arrivent à imposer leur lecture de la situation, le NPD en sortira fragilisé. Sinon, ce sera une simple ridicule sur le visage du parti lorsqu'il affrontera l'électorat dans quatre ans.

mcornellier@ledevoir.com

Burlington tente de faire revivre son héritage francophone

La Ville a adopté une résolution symbolique destinée à franciser la cité vermontoise

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Dans un geste destiné à rappeler l'héritage français du Vermont et à attirer un plus grand nombre de touristes québécois, le conseil municipal de Burlington a dit oui, lundi soir, à une résolution visant à renforcer la présence du français dans la plus grande agglomération de l'État du Vermont.

La résolution, parrainée par une poignée de conseillers municipaux puis adoptée à l'unanimité, propose notamment d'utiliser davantage le français sur les panneaux de signalisation routière, ainsi que de faciliter l'apprentissage de la langue française, tout particulièrement pour ceux qui œuvrent dans l'industrie touristique.

Le secteur privé devra mettre la main à la pâte en métamorphosant affiches, cartes, menus actuellement exclusivement en anglais en documents «dans une large mesure» bilingues, a souligné le conseil municipal.

Il suffit qu'un ou deux restaurateurs décident d'ouvrir le bal en proposant à leurs clients des menus bilingues pour que leurs confrères emboîtent le pas, selon le conseiller municipal Paul Decelles.

«Quand je voyage au Québec, avec mon français hésitant, je sais que lorsque je rencontre un Québécois, il peut me répondre en anglais. Ça rend l'expérience très satisfaisante. Nous espérons simplement rendre la pareille pour les visiteurs ici», a affirmé le conseiller municipal Norman Blais à la CBC.

Son collègue Paul Decelles, deux autres élus et lui-même sont derrière la résolution adoptée au conseil municipal avant-hier. Ils souhaitent voir foisonner au cours des prochains mois les macarons «Je parle français» et «Je comprends un peu de français» sur les vêtements des commerçants.

La Ville de Burlington compte accroître les échanges économiques, mais aussi culturels entre le Vermont, le Québec et la France, a fait savoir M. Blais.

Les élus se tournent également vers les établissements d'enseignement publics et privés, les «encourageant» à s'assurer «que les jeunes se familiarisent avec la langue française, avec l'histoire et la culture des sociétés d'expression française du globe, d'autant plus qu'elles sont liées à notre région»,

en donnant des cours de français langue seconde.

Ils souhaitent que les cours de français se multiplient dans l'agglomération de plus de 200 000 habitants, pour transmettre la base de la langue française, certes, mais également pour faire «apprécier notre culture et notre histoire francophones régionales» aux adultes.

Vœux pieux?

Le conseil municipal n'a pas cru bon de donner plus de mordant à ses mesures visant à accroître la présence du français en privilégiant un règlement en bonne et due forme, plutôt qu'une résolution symbolique.

Le maire de Burlington, Bob Kiss, a dit espérer que celles-ci, aussi symboliques soient-elles, seront bien accueillies au nord du 45^e parallèle.

Près du tiers de la population de «Queen City», située à moins de deux heures de route de Montréal, est d'origine française, ses ancêtres ayant pour la plupart déménagé leurs pénates du Canada aux États-Unis, au XIX^e siècle.

Le Devoir



Le quotidien *La Presse* rapportait, dans son édition d'hier, qu'il y a eu 116 épisodes de rupture de stock de médicaments l'an dernier, contre 38 en 2008.

Médicaments: Yves Bolduc s'inquiète des ruptures de stock

LIA LÉVESQUE

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc, se dit préoccupé des ruptures de stock de médicaments qui se multiplient depuis un an, et va voir s'il y a moyen d'agir pour en pallier les effets.

De passage à l'Institut de cardiologie de Montréal, hier, le ministre a été interrogé sur ces pénuries ponctuelles de médicaments qui frappent non seulement le Québec, mais aussi le Canada, et même les États-Unis et la France.

La cause de ces pénuries reste incertaine, mais plusieurs évoquent les fermetures d'usines par les grandes compagnies pharmaceutiques ainsi que leur intérêt moindre pour les petits marchés.

Le quotidien *La Presse* rapportait, dans son édition d'hier, qu'il y avait eu 116 épisodes de rupture de stock l'an dernier, contre 38 en 2008.

Interrogé à ce sujet, le ministre Bolduc s'est dit préoccupé par le phénomène, mais a noté qu'il existait généralement des solutions de remplacement, en recourant à d'autres compagnies qui se spécialisent dans la fabrication de substituts.

«C'est un dossier qui nous intéresse au plus haut point, sur lequel on a un peu d'inquiétude. Comme de fait, il y a des patients qui prennent des médicaments et qui doivent avoir soit une substitution, ou

ils ne peuvent pas se procurer le médicament pendant un certain temps. Par contre, on a une solution de remplacement: il y a des endroits [des compagnies pharmaceutiques] où ils peuvent avoir le médicament, le faire eux-mêmes. Ça donne le même effet, mais ce n'est pas comme si on était capable d'avoir un approvisionnement qui est facile», a-t-il concédé.

À l'Ordre des pharmaciens qui lui demandait une stratégie pour protéger les patients contre les aléas d'un marché volatil, le ministre a répondu qu'il verrait jusqu'à quel point il peut intervenir.

«Oui, on va regarder ce qu'il est possible de faire. Mais vous comprenez que ce n'est pas un dossier que québécois; c'est un dossier international. Aux États-Unis également, ils ont des problèmes de rupture de stock. Là, on essaie de voir comment on peut faire pour que nos patients puissent recevoir les soins sans aucune difficulté», a-t-il indiqué.

Il a tout de même tenu à se faire rassurant. «Je tiens à le répéter: c'est quand même rare qu'on ait un médicament qui ne peut pas avoir de substitution. Également, il y a la possibilité de les avoir faits maison par certaines compagnies, ici, au Québec. Donc le patient reçoit le traitement, mais je vous dirais que ce n'est pas la meilleure façon de faire.»

La Presse canadienne

EN BREF

Santé des autochtones: partenariat suggéré avec le Conseil canadien de la santé

Toronto — Le Conseil canadien de la santé fait la promotion d'un partenariat avec les autochtones pour améliorer la santé maternelle et infantile dans leurs communautés. À l'issue de consultations menées en début d'année auprès de travailleurs de la santé de première ligne, le Conseil conclut qu'il existe de grandes différences entre les diverses populations des Premières Nations, inuites et métisses mais qu'elles ont en commun une santé nettement plus précaire et des conditions de vie bien plus rudes que celles du reste de la population canadienne. Le rapport qui découle de cette consultation signale que la médecine oc-

cidentale aborde habituellement les problèmes de santé de façon isolée, tandis que les autochtones considèrent une vie saine comme un équilibre entre les aspects physique, spirituel, émotionnel et mental de chaque personne en relation avec les familles et les communautés. Il note aussi que l'amélioration de la santé maternelle et infantile est ralentie en milieu autochtone par la pauvreté, le colonialisme, le racisme et les séquelles traumatisantes des pensionnats. — *La Presse canadienne*

Nouvelle salle d'électrophysiologie

L'Institut de cardiologie de Montréal vient de se doter d'une troisième salle d'électrophysiologie pour répondre à la demande, une salle qu'on dit munie des meilleurs équipements au monde. Le

Québec veut éliminer l'homophobie envers les aînés

La ministre Marguerite Blais crée une charte de bientraitance

AMÉLIE DAoust-BOISVERT

Sous une reproduction de Monet, une nouvelle maxime accueille les visiteurs de la résidence pour aînés Les Habitations Nouvelles Avenues: «Ici, non à l'homophobie! Bienvenue aux personnes aînées homosexuelles.» L'établissement de Rosemont est le premier à signer la Charte de bientraitance des personnes aînées homosexuelles, dévoilée hier par la Fondation Emergence.

«Je n'aimerais pas retourner dans le placard en vieillissant. Si j'habite en résidence, j'espère que je pourrai mettre la photo de mon conjoint sur ma table de chevet», explique le président de la Fondation Emergence Laurent McCutcheon. Dans cet esprit, la Charte de bientraitance des personnes aînées homosexuelles constitue une première étape de sensibilisation dans le cadre du programme Pour que vieillir soit gai.

Distribuée aux intervenants qui œuvrent auprès des aînés, cette charte vise à éliminer les manifestations homophobes envers les aînés et à encourager les gens qui les côtoient à faire preuve d'ouverture. «Dix pour cent des aînés sont homosexuels. C'est un phénomène invisible. Subir des moqueries dans son milieu, ça peut devenir très lourd», dit M. McCutcheon.

Le ministère de la Famille et des Aînés finance le programme Pour que vieillir soit gai à hauteur de 400 000 \$. La ministre Marguerite Blais assistait hier au dévoilement de la Charte. Pour elle, cette initiative s'inscrit dans la lignée des efforts de sensibilisation contre la maltraitance envers les personnes âgées.

Le Devoir



La ministre de la Famille et des Aînés, Marguerite Blais

ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc, a visité la salle et rencontré le personnel hier, une salle pour laquelle il a versé 2,3 millions de dollars. L'institut lui-même et sa fondation ont aussi apporté leur contribution. L'électrophysiologie est une branche de la médecine cardiaque qui s'occupe plus spécifiquement des problèmes du rythme cardiaque. La nouvelle salle permettra de procéder à des interventions comme l'implantation de défibrillateurs cardiaques, l'implantation de stimulateurs cardiaques et diverses ablations. Elle abrite des équipements comme de l'imagerie qui reconstruit les structures du cœur en temps réel, un appareil de cartographie en 3D, un appareil qui permet de faire une échographie à l'intérieur du cœur et une console de cryothérapie qui permet de s'attaquer aux courts-circuits électriques du cœur par la chaleur ou le froid. — *La Presse canadienne*

ACTUALITÉS

Sainte-Anne-de-Bellevue

Québec acquiert le tiers d'un boisé

64 hectares restent toutefois la propriété d'Investissement Québec et seront cédés à des promoteurs

JEANNE CORRIVEAU

Québec a finalement mis la main sur 31 des 95 hectares que détient Investissement Québec aux abords de la rivière à l'Orme, à Sainte-Anne-de-Bellevue. Ces terrains boisés seront désormais protégés et intégrés au parc nature de l'Anse-à-l'Orme. Mais cette bonne nouvelle en cache une mauvaise, estime la Coalition verte, puisque les 64 hectares restants seront cédés à des promoteurs immobiliers.

Il y a un peu plus d'un an, la Société générale de financement du Québec — qui a fusionné avec Investissement Québec en avril dernier — avait mis en vente 84 hectares acquis en 2000. Cette décision avait suscité l'émoi chez les environnementalistes, qui craignaient de voir ces terrains à valeur écologique passer aux mains de promoteurs immobiliers.

Le gouvernement du Québec s'est finalement entendu avec Investissement Québec pour faire l'acquisition d'une superficie de 31 hectares comportant des milieux humides, dont la gestion sera confiée à la Ville de Montréal, a annoncé hier le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Pierre Arcand.

Une valeur écologique

Les détails de la transaction demeurent à déterminer, mais le coût de l'achat du terrain avoisinera les trois millions de dollars, a indiqué M. Arcand. «Ce terrain possède, d'après nous, une très grande valeur écologique. Il abrite de nombreuses espèces fauniques et floristiques dont certaines sont menacées ou vulnérables», a expliqué le ministre.

Si la nouvelle a réjoui le maire de Sainte-Anne-de-Bellevue, Francis Deroo, et le responsable du développement durable au comité exécutif de la Ville de Montréal, Alan DeSou-

sa, elle a été moins bien accueillie par les représentants de la Coalition verte, qui auraient souhaité que les 95 hectares appartenant à Investissement Québec soient protégés.

«Le gouvernement avait l'occasion de créer un grand parc, mais il ne fait qu'un pas minuscule, a déploré Sylvia Olgimark, membre de la Coalition. Ces terrains ont été achetés avec les taxes des contribuables et on en donne les deux tiers à des promoteurs privés.»

S'il n'écarte pas la possibilité que d'autres parcelles soient protégées par l'entremise, notamment, d'outils réglementaires dont dispose la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, le ministre Arcand a rappelé hier qu'Investissement Québec avait avant tout pour mission de rentabiliser ses investissements. «Ce qu'on a protégé, c'est ce qui était écologiquement le plus important en matière de milieux humides et de biodiversité», a affirmé Pierre Arcand. Investissement Québec aurait pu décider de vendre la totalité de ses terrains [au secteur privé].»

De l'espoir

La directrice générale du Conseil régional de l'environnement (CRE) de Montréal, Coralie Deny, croit qu'il est encore possible de sauver l'ensemble des terrains. «Il reste un peu plus de 60 hectares et nous souhaitons que les divers intervenants s'assoient pour examiner les options susceptibles d'assurer leur protection et leur trouver une vocation qui ne soit pas celle d'un développement commercial.»

L'ajout des 31 hectares portera à 246 hectares la superficie du parc nature de l'Anse-à-l'Orme, le troisième en importance sur l'île de Montréal. Les 64 hectares qui seront mis en vente par Investissement Québec sont constitués en grande partie d'anciennes terres agricoles.

Le Devoir



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Les ministres Geoffrey Kelley et Pierre Arcand étaient au parc nature de l'Anse-à-l'Orme, hier, pour annoncer l'achat par Québec de 31 hectares de terrain, qui seront greffés à ce lieu protégé.

Maladie cardiovasculaire

La santé des immigrants varie selon leur pays d'origine

Toronto — Les risques de contracter une maladie cardiovasculaire augmentent au fil des années chez les immigrants établis au Canada, et ce problème frappe plus encore les Canadiens d'origine chinoise, laisse croire une étude.

Les médecins savaient déjà que plus les immigrants résidaient longtemps dans un pays occidental, plus leur santé se dégradait, a précisé la chercheuse principale de l'étude, Maria Chiu, docteure à l'Institut de recherche en services de santé, en Ontario.

Mme Chiu et les coauteurs de l'étude, publiée hier dans le *Journal canadien de cardiologie*, ont examiné la prévalence de facteurs de risque associés à la cardiopathie et aux accidents vasculaires cérébraux chez des immigrants qui vivaient en Ontario depuis 15 ans et plus. Ces données ont ensuite été comparées à celles obtenues avec une analyse identique, mais menée chez des immigrants qui vivaient dans cette province depuis moins de 15 ans.

Les chercheurs ont découvert que les résidents de plus longue date présentaient des

facteurs de risque associés à une maladie cardiovasculaire — notamment le diabète de type 2, l'obésité, le tabagisme et l'hypertension artérielle — accrues comparativement aux immigrants établis au pays depuis moins longtemps.

La professeure Chiu a précisé que cette tendance avait été observée pour tous les principaux groupes ethniques présents au Canada.

Les chercheurs ont également remarqué que le degré d'altération de la santé cardiovasculaire variait selon les groupes ethniques. De fait, dans cette étude, ce sont les Canadiens d'origine chinoise qui subissent la pire détérioration de la santé cardiovasculaire au fil des années, devant les Blancs, les Noirs et les Sud-Asiatiques.

Le diabète semble en être la principale cause, cette maladie ayant été décelée presque deux fois plus souvent chez les résidents de longue date d'origine chinoise et blancs que chez les immigrants plus récents du même groupe ethnique.

La Presse canadienne



VAN DOUBLET LE DEVOIR

«J'ai vécu plus de ramadans au Québec que j'en ai vécu là d'où je viens», dit Mohammed Ali Cissé.

Portraits de musulmans

Le ramadan, une histoire d'intégration

Le ramadan est un rite de l'islam qui se décline en autant de versions qu'il y a de croyants. Toute la semaine, *Le Devoir* vous propose une série de portraits de musulmans, qu'ils pratiquent avec ferveur ou simplement à leurs heures.

ISABELLE PORTER

Québec — Selon Mohammed Ali Cissé, nul besoin d'accommodements raisonnables si l'on veut bien vivre le ramadan au Québec. Pour cet Ivoirien d'origine établi ici il y a plus de 20 ans, parler du ramadan c'est aussi raconter une histoire d'intégration à la société québécoise.

«J'ai vécu plus de ramadans au Québec que j'en ai vécu là d'où je viens», lance en souriant cet ingénieur de 44 ans qui travaille à Québec pour le gouvernement fédéral.

Débarqué ici dans la jeune vingtaine, il a aussi vécu plusieurs années à Trois-Rivières, le plus beau coin du Québec, se plaît-il à dire. Lorsqu'on lui demande s'il est plus difficile de faire le ramadan ici qu'en Côte

d'Ivoire, il répond que «les gens qui travaillent dehors au soleil vont trouver ça plus difficile» que lui «qui travaille dans un bureau».

En plus, dit-il, le jeûne lui permet de passer davantage de temps au travail puisqu'il doit se lever très tôt pour manger avant le lever du soleil. «Habituellement, je commence à travailler vers 7h30, mais, depuis le début de ramadan, je suis là des fois à 7h ou 6h45.» Premier arrivé? «En général», dit-il avant de souligner que, sur un plan plus fondamental, le ramadan est un moment «d'introspection» où l'on évalue sa conduite des derniers mois. «C'est comme un nouveau départ.

Je me demande ce que je peux améliorer dans le travail, dans mes relations interpersonnelles, familiales. Donc, si ça a un impact, il devrait être positif.»

À la maison, raconte-t-il, ses deux fils l'ont bien compris. «Ils savent qu'ils peuvent demander plus de choses à papa pendant le ramadan parce que, généralement, c'est une période où je suis plus magnanime.»

Lorsqu'on lui fait remarquer

que l'exercice est souvent plus ardu pour les immigrants qui sont éloignés de leur famille, M. Cissé se rappelle ses cinq premières années à Trois-Rivières, puis répond que «c'est une adaptation colossale» pour ceux-là.

«Mais, comme je dis toujours, ça fait partie du processus d'adaptation de l'immigrant en général. On choisit d'immigrer, on doit être conscient que c'est un nouveau contexte auquel on doit s'intégrer.»

Pour lui, le décalage entre la terre d'origine et la terre d'accueil était moins grand puisque la Côte d'Ivoire est une société officiellement laïque. Contrairement à ce qui se passe dans certains pays comme l'Arabie saoudite ou même la Tunisie, il n'a pas vécu de ramadan dans une société où tout tourne autour du rituel.

Un ramadan adapté

Au fil des années passées au Québec, il a néanmoins modifié sa façon de célébrer le ramadan, surtout en ce qui a trait à la nourriture. Ainsi, la traditionnelle bouillie de mil qu'on sert à la rupture du jeûne en Côte d'Ivoire a

été remplacée. «Au Québec, dans ma logique d'adaptation, c'est la soupe qui a pris le dessus», dit-il.

Puis s'est ajoutée une petite touche maghrébine: le thé. «C'est quelque chose que j'ai intégré à mes habitudes depuis que je vis au Québec. Je côtoie la communauté maghrébine qui est plus représentée que la communauté ivoirienne, donc on a intégré le thé à nos habitudes alimentaires. Disons que c'est une histoire d'intégrations multiples!»

M. Cissé souligne par ailleurs que le jeûne revêt un caractère particulièrement pertinent cette année. «C'est l'occasion de nous arrêter à certaines choses qu'on tient pour acquises. Il y a actuellement une famine dans la Corne de l'Afrique. Le commun des mortels ne sait pas ce que c'est une famine», dit cet homme qui s'exprime avec une sagesse qui dépasse ses 44 ans. «Le jeûne me permet d'apprécier la chance que j'ai. De me demander quel mérite j'ai de plus que ces gens-là qui n'ont pas commis plus de fautes que moi pour être soumis à de telles épreuves. Pour moi, c'est une façon d'être solidaire avec eux. De rendre grâce à Dieu, à la société, à l'environnement où je vis.»

Le Devoir

La SHDM fera l'achat du Musée Juste pour rire pour un dollar

JEANNE CORRIVEAU

La Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) fera l'acquisition de l'ancien Musée Juste pour rire pour la somme d'un dollar. La société paramunicipale détenait une option d'achat sur l'immeuble du musée, qui a fermé ses portes le 31 décembre dernier.

Ouvert en 1993 dans la controverse, le musée, qui appartient à un organisme à but non lucratif, a été contraint de cesser ses activités faute de revenus. Or la SHDM possédait une option d'achat à un dollar sur l'immeuble du boulevard Saint-Laurent, option qu'elle avait obtenue en échange d'un investissement de cinq millions de dollars. La SHDM a jusqu'au 21 août pour acquiescer l'immeuble, faute de quoi elle devra assumer une perte de 3,1 millions, indiquent les documents remis aux membres du comité exécutif de la Ville de Montréal,

qui ont approuvé la transaction la semaine dernière.

Il n'a pas été possible hier soir d'obtenir plus de détails sur les intentions de la SHDM, mais celle-ci mettra vraisemblablement l'immeuble en vente par l'entremise d'un appel d'offres public.

L'édifice a toutefois besoin d'importants travaux de rénovation, dont les coûts ont été estimés à 290 000 \$ en 2010. «Puisque, sur une base contractuelle, le Musée Juste pour rire a pris l'engagement de bien entretenir l'immeuble, une facture lui a été envoyée», peut-on lire dans les documents de la Ville.

La valeur foncière du bâtiment s'élève à 5,3 millions, mais deux évaluations marchandes ont été réalisées: l'une a fixé sa valeur à 3,1 millions (en 2009) et l'autre, à 4,6 millions (en 2010). Quant aux frais d'exploitation de l'immeuble, ils sont estimés à 555 500 \$ par année.

Le Musée Juste pour rire comportait des espaces d'expo-



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Le Musée Juste pour rire, situé sur le boulevard Saint-Laurent, à Montréal, appartient à un organisme à but non lucratif. Le musée a été contraint de cesser ses activités faute de revenus.

sition et deux salles de spectacle. En novembre 2010, la Ligue nationale d'improvisation avait exprimé son intérêt à élire domicile dans l'ancien musée

afin d'y présenter ses spectacles et d'y installer son école d'improvisation.

Le Devoir

EN BREF

La Hongrie s'oppose à un projet canadien de mine d'or en Roumanie

Bucarest — La Hongrie est opposée à un projet de mine d'or d'une société canadienne en

Roumanie, notamment en raison de l'utilisation de cyanure pour l'extraction du métal précieux, a indiqué hier le ministre de l'Environnement roumain, Laszlo Borbely, aux agences de presse roumaines. La société Rosia Montana Gold Corporation (RMCG), détenue à plus de 80 % par le groupe canadien Gabriel Resources, veut établir

une mine à ciel ouvert à Rosia Montana, un village des Carpates, afin d'en extraire, à l'aide de cyanure et durant 16 ans d'exploitation, environ 300 tonnes d'or et 1400 tonnes d'argent. Ce projet a suscité une levée de boucliers des défenseurs de l'environnement et du patrimoine, le site de Rosia Montana abritant de vastes galeries mi-

nières romaines au cœur de la Transylvanie. «J'ai reçu la semaine dernière la réponse de la Hongrie au sujet du projet de Rosia Montana. Elle n'est pas d'accord avec l'utilisation de cyanure. C'est une position de principe», a déclaré le ministre de l'Environnement roumain à l'agence de presse Agerpres. — Agence France-Presse



porter

raffinée sur toute la ligne

Fin du solde aujourd'hui.

Prenez l'air à moins 30.

Sautez sur l'occasion ! Vous nagerez dans le bonheur !
Économisez 30 % sur tous les vols Porter.
Réservez dès aujourd'hui avec le code FRAIS



Vols au départ de Montréal. Mentionnez le code FRAIS

Voyagez entre le 18 août et le 15 décembre 2011. Les tarifs ci-dessous incluent le rabais de 30 %.
Les tarifs aller simple incluent les surcharges de ligne aérienne et les frais d'aéroport.**

TORONTO 20 par jour 106 \$*	HALIFAX 2 par jour 148 \$*	ST. JOHN'S 174 \$*	SAULT STE. MARIE 137 \$*	SUDBURY 151 \$*	THUNDER BAY 152 \$*
WINDSOR 123 \$*	BOSTON 187 \$*	CHICAGO 187 \$*	MYRTLE BEACH Dès le 8 septembre 219 \$*	NEW YORK 142 \$*	

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

*Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. Ce tarif aller simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Ces tarifs pourraient ne pas être en vigueur pendant toute la durée de la promotion. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

**Les tarifs aller simple incluent les services de NAV Canada, les frais d'assurance et les frais d'amélioration aéroportuaire (FAA), mais excluent les taxes et frais gouvernementaux. Les tarifs à destination de Montréal peuvent être différents.

flyporter.com

ÉDITORIAL

Émeutes en Angleterre
Le désespoir

Voilà quatre jours que des bandes formées essentiellement de jeunes échangent des coups avec la police anglaise, brûlent des automobiles, pillent des magasins. Ces émeutes, qui font écho à celles des années 80, alors que le pays était plongé en pleine récession, traduisent le ras-le-bol d'une classe qui n'a plus rien à perdre. Mieux ou pire, c'est selon, cette flambée de violence était prévisible.



C

que l'on observe aujourd'hui en Angleterre, on l'a constaté hier et avant-hier en Grèce et en Espagne: des milliers et des milliers de jeunes expriment leur rancœur ainsi que l'angoisse qui les habite d'être confrontés à un horizon qu'ils jugent bouché. Certes, dans les deux pays méditerranéens, les rapports de force entre le bras armé de l'État — la police — et les 18-25 ans ont été moins brutaux que ceux qu'on observe sur les rives de la Tamise et dans les autres grandes villes anglaises.

Cette distinction entre la Grèce et l'Espagne, d'un côté, et l'Angleterre, de l'autre, s'explique, en partie du moins, par le fait qu'à Madrid comme à Athènes les affrontements furent accompagnés par une série de revendications politiques, alors que ce n'est pas du tout le cas en Angleterre. Il n'y ni leader, ni porte-parole, ni requête, même si ici, comme au sud, des plans d'austérité comprennent des mesures très draconiennes ciblant spécifiquement les jeunes. On pense notamment au doublement, au triplement dans certains cas, des droits de scolarité, à la réduction des allocations de chômage, etc.

Selon deux sociologues interrogés par les médias, si les jeunes Anglais ne revendiquent pas, c'est parce qu'ils sont plus désespérés que leurs homologues du continent. Ils se sentent «abandonnés» par l'État, «méprisés» par ce dernier qui méprisait déjà leurs parents. Oui, on a assisté à l'émergence de ce que les sociologues appellent une *underclass*, une sous-classe. De quoi s'agit-il? De familles dont les membres ne travaillent plus depuis deux générations, depuis vingt ans.

Centre de gravité des émeutes londoniennes, le quartier de Tottenham illustre parfaitement cette sous-classe produite par la brutalité de certaines politiques économiques menées de Margaret Thatcher à David Cameron, en passant par Tony Blair. Le taux de chômage avoisine 20 % chez les jeunes de 16-24 ans. Lorsqu'on y greffe le taux d'inactifs qui ne perçoivent aucune allocation sociale (30 %), le résultat est effarant. Il ne peut pas être qualifié autrement. Quoi d'autre? Le jeune qui a droit au revenu minimum d'insertion, c'est-à-dire un jeune qui a travaillé, mais n'a plus droit à l'assurance-chômage, reçoit 83,2 \$ par semaine. Combien coûte une paire de baskets, genre Nike, comme disent les jeunes? 127 \$.

Pendant que les gouvernements lessivaient d'un côté, ils engraisaient de l'autre. Après 20 ans de politiques faites contre les classes moyennes et les foyers à revenu modeste, les riches ont encaissé, encaissé. De telle sorte qu'aujourd'hui la concentration des richesses est revenue au niveau enregistré dans les années... 30! On voudrait provoquer un sursaut de violence qu'on ne s'y prendrait pas autrement. S'il est vrai qu'il y a des pillards parmi ceux qui ont fait le coup de poing avec les policiers, il est tout aussi vrai qu'il y en a de l'autre côté. Mais ces derniers sont de qualité... supérieure!

Pont Champlain

Un NPD pragmatique?

Pour le porte-parole du Nouveau Parti démocratique en matière de transport, Jamie Nicholls, il importe moins de savoir si l'ouvrage qui remplacera le pont Champlain un jour sera construit en partenariat public-privé que de connaître rapidement la décision d'Ottawa. Bien, mais ce n'est pas si simple.

Même s'il n'a que 50 ans, le pont Champlain présente «un risque d'effondrement partiel, ou même d'effondrement d'une traversée», a conclu une étude exécutée par la firme de génie Delcan.

Depuis plusieurs mois, tous les acteurs québécois demandent donc à Ottawa, propriétaire du pont, de se brancher en faveur du remplacement de l'ouvrage au lieu de multiplier les coûteuses réparations temporaires. Lors des dernières élections, les conservateurs ont omis de parler du pont Champlain, mais ils ont pourtant décidé d'aller de l'avant avec la construction d'un deuxième pont entre Windsor et Detroit. Mieux, ils ont même offert aux élus récalcitrants du Michigan de payer leur part des coûts, soit 550 millions, et de récupérer l'argent par la suite au moyen d'un péage.

Bien sûr, un deuxième pont est prioritaire pour l'industrie de l'auto ontarienne! Mais pourquoi le remplacement du plus important pont commercial de la métropole ne l'est-il pas autant? Faut-il risquer qu'une catastrophe vienne interrompre le commerce entre le Québec et les États-Unis pour agir?

Les conservateurs n'ont jamais dit qu'ils ne construiraient pas de nouveau pont. Ils se sont contentés de répéter qu'Ottawa allait s'assurer de la sûreté de l'ouvrage actuel. Ils savent bien pourtant que retarder la décision comporte un risque économique puisqu'il faudra compter au moins cinq ans avant l'ouverture du nouvel ouvrage.

Ottawa a déjà entre les mains une étude de préféabilité qui présente différents scénarios, dont la construction d'un tunnel sous-fluvial. Entre le tunnel et le pont classique, la différence ne tient pas seulement au coût plus élevé du premier, mais aussi au fait que les matières dangereuses y sont interdites.

Quant à l'ouverture du NPD à un PPP, on comprend qu'il ne s'agit pas d'une préférence idéologique, mais d'une façon d'inciter Ottawa à agir rapidement.

Pas sûr que ce soit une bonne idée compte tenu du fait qu'un pont en PPP coûte plus cher et demande plus de temps de préparation et de négociation. Ce n'est d'ailleurs pas la formule qui a été retenue à Windsor même si le pont existant, surutilisé, appartient à une société privée qui n'apprécie pas du tout l'arrivée d'un concurrent.

Jusqu'en 1990, il fallait payer pour utiliser le pont Champlain. On a fait une erreur en éliminant le péage, là comme ailleurs sur les autoroutes. Compte tenu des coûts astronomiques que la reconstruction de ces infrastructures exigera, le péage redevient la formule qui permettrait aux gouvernements d'amortir les coûts sans avoir à céder la gestion au privé.

j-rsansfacon@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

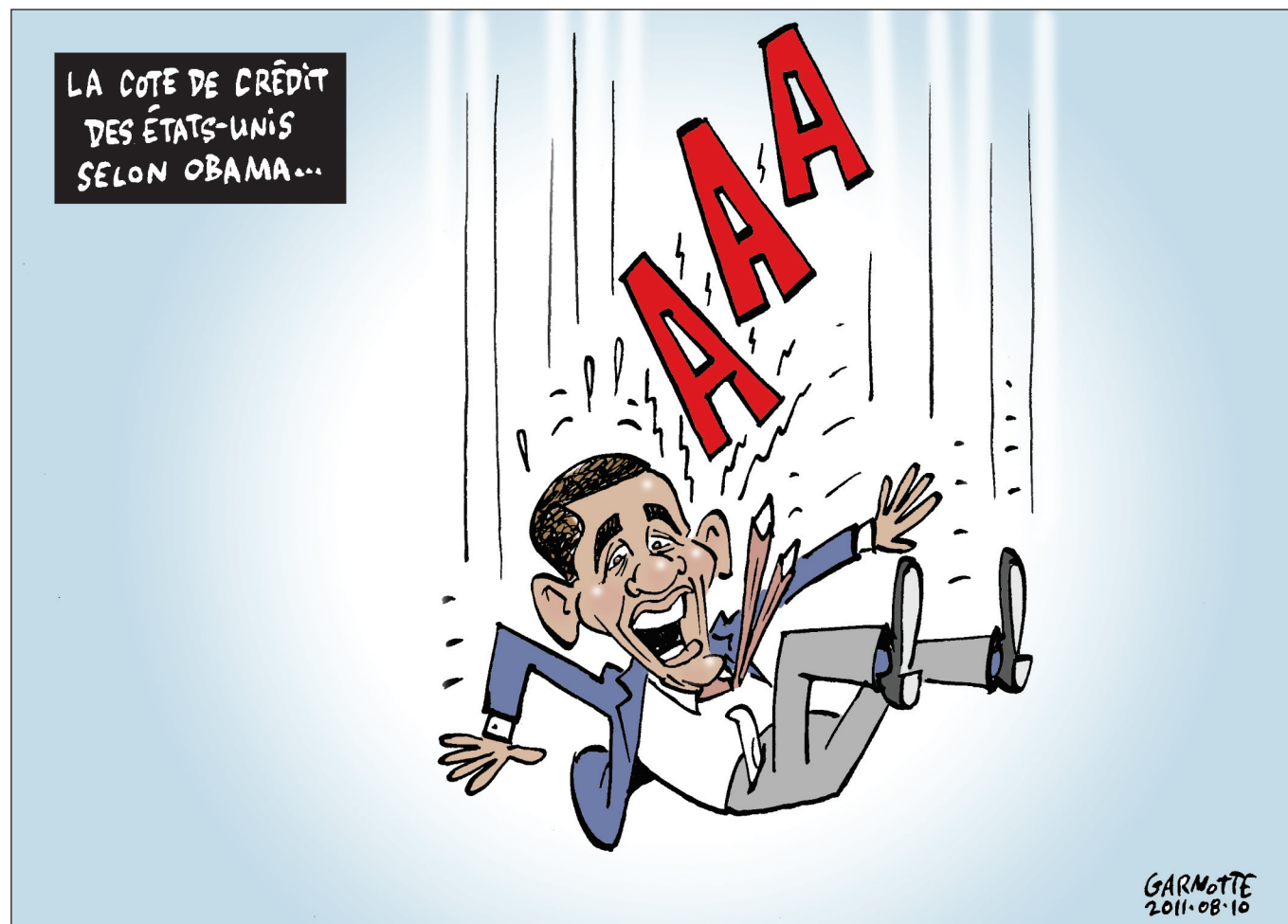
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



L E T T R E S

Pas de panique!

Depuis un mois, l'indice TMX a perdu 1750 points, soit 13 %. En guise d'analogie, imaginez que, si j'avais rapetissé selon les mêmes proportions, ma stature serait passée de 5 pieds 8 pouces à 4 pieds 11 pouces. Lundi après-midi, l'indice avait perdu 500 points de plus. Trois autres pouces! Zut! A un tel rythme de décroissance, je peine à atteindre les assiettes et les tasses dans mes armoires de cuisine. Mais rassurez-vous. Ayant atteint cette petite taille, j'en profite pour sortir ma calculatrice, qui me paraît énorme dans mes minuscules mains, et je refais mes calculs sur une période de dix ans. Si en 2001 je mesurais 5 pieds 8 pouces par rapport au même indice boursier, aujourd'hui ma taille serait titanique, à 9 pieds 1 pouce.

Dans les moments de crise, il faut relativiser. L'économie fait parfois des soubresauts et des culbutes, mais dans l'ensemble nous sommes des géants par rapport au passé. En 1999, le PIB canadien (\$US/PPP) se situait à 23 300 \$ par habitant, alors qu'en 2010, c'était 39 400 \$. Il ne nous manque pas de richesse. À la rigueur, il manque peut-être un peu de cohérence dans le calcul, la gestion et la distribution de ce que nous avons à notre disposition... Bref, pas de panique! Avec la taille imposante que nous avons aujourd'hui, nous sommes sans doute dotés d'une excellente perspective de hauteur pour repenser à tout ça.

Youri Cormier

Montréal, le 8 août 2011

Enlever les paralumes

Pourquoi conserver ces masses de béton (paralumes et leurs poutres) au-dessus de la tête des automobilistes? Pourquoi on utilise des dispositifs plus légers pour atténuer les écarts de lumière, entre l'intérieur et l'extérieur des tunnels? Notamment, installer des systèmes d'éclairage à intensité variable.

Ces systèmes pourraient être fixés aux plafonds des tunnels sur une longueur appropriée, aux entrées et aux sorties. Des

contrôles électroniques régleraient l'intensité de cet éclairage d'appoint en fonction de la luminosité à l'extérieur.

Jean Dussault

Longueuil, le 8 août 2011

French kiss à nos voisins
de Burlington

Monsieur Bob Kiss, maire
Monsieur Norman Blais, conseiller municipal

Les francophones et voisins du Nord que nous sommes ont simplement le goût de vous faire un magnifique et spontané «French kiss» pour votre initiative de franciser incitativement divers services publics, lesquels ont été votés majoritairement lundi soir par votre conseil municipal (ex.: signalisation autoroutière, commerces accueillant des clients et affichant des menus en français, proprios ouverts à des cours dans la langue de Molière, etc.) et qui seront offerts dorénavant dans votre ville et, le cas échéant, dans l'ensemble de votre progressiste État du Vermont, en Nouvelle-Angleterre.

Cette ouverture sur le monde est véritablement caractéristique des Vermontois, qui ont toujours su accueillir les Québécois, y compris nos tristes exilés économiques de la fin des années 30 qu'ont été ces experts tisserands et ouvriers agricoles qui ont aidé à développer vos usines et votre économie locale et la vie en général de votre État aux montagnes vertes du nord-est des États-Unis.

Ces occasions d'échanges en français seront, je le souhaite, à l'image de vos politiques socialisantes passées et notamment réputées, comme cette municipalisation des revenus de la production d'électricité et celle de la télédiffusion par câble, qui font en sorte que la métropole du Vermont est reconnue depuis comme l'une des plus riches et des plus excitantes petites villes, ou «small cities», des États-Unis.

J'ai bien hâte de retourner bientôt dans votre vallée fertile du lac Champlain et de visiter vos municipalités aux consonances françaises, comme Barre, Montpelier et Orléans, où étonnamment, en 2004, un certain mouvement sécessionniste visait le rattachement

de votre État au Québec! Je suis tout aussi emballé à l'idée de redécouvrir bien sûr votre ville et ses environs, et ce, autrement qu'en avion via votre aéroport international déjà bilingue anglais-français, situé à moins de deux heures de route de Montréal.

Gérard Briand

Montréal, le 9 août 2011

Le grand oubli

La semaine dernière, à Maniwaki, s'est éteint à l'âge de 97 ans «Grand-Père» William Commanda, chef algonquin très respecté, considéré par plusieurs de par le monde comme un leader spirituel d'une importance comparable à celle du dalaï-lama ou de Nelson Mandela. Comment expliquer le fait qu'aucun média de Montréal n'ait rapporté ou commenté la nouvelle? Est-ce parce qu'il est originaire du Québec ou qu'il appartient au «peuple invisible»? On fait pourtant grand cas, quelquefois, du décès ou de faits divers relatifs à des «célébrités» étrangères tout à fait insipides.

Concours de circonstances, je me suis rendu vendredi soir dernier au très bel événement Présence autochtone à la place des Festivals. Je m'attendais à une assistance considérable, mais non, l'auditoire était plutôt clairsemé. Il y a eu un peu plus de monde au remarquable concert gratuit donné par la chanteuse inuite Elisapie Isaac. Mais là non plus, aucun commentaire dans les journaux sur cette représentation mémorable. [...]

Comment justifier ce désintérêt prononcé à l'égard de tout ce qui touche la culture autochtone d'ici? Il s'agit d'un «oubli» trop évident et trop systématique pour être totalement inoffensif. Nous nous trouvons ainsi à nous priver de l'une de nos ressources culturelles essentielles, à nous amputer littéralement d'une partie de nous-mêmes. À quand la grande réconciliation? Tant que nous ne serons pas capables de reconnaître et d'intégrer la valeur et l'importance de l'apport de la culture et de la sagesse autochtones d'ici, nous n'atteindrons pas, en tant que peuple, notre véritable envergure. Grand oubli, grand oubli, ou grand mépris?

Christian Feuillet

Montréal, le 8 août 2011

LIBRE OPINION

Le FestiBlues: retombées négatives pour un parc

PIERRE E. LACHAPPELLE

Montréal

À compter d'aujourd'hui, un festival de musique de cinq jours va se faire entendre au nord de Montréal. Cet événement comporte deux types de retombées négatives.

D'abord, pour quelques centaines de citoyens qui habitent dans les rues voisines du périmètre du parc Ahuntsic, le FestiBlues se résume depuis ses débuts en un déluge de décibels. Le parc Ahuntsic, qui se définit comme un parc de quartier, est ensermé dans un tissu urbanisé très largement caractérisé par l'habitation. Le bruit entendu à l'extérieur du parc peut être assimilé à une forme de violation de domicile. C'est une image, mais, croyez-moi, vous ne tiendriez pas un soir dans un logement situé dans ce périmètre.

Le deuxième type d'impact touche les aménagements paysagers du parc. Le parc Ahuntsic, en plus d'être reconnu comme

parc de quartier, a été défini par les spécialistes de la Ville comme parc de verdure et de détente. Rien à voir avec la place des Festivals au centre-ville de Montréal, angle Jeanne-Mance et Sainte-Catherine.

Dans les faits, le FestiBlues représente un usage intensif d'un espace vert qui n'a pas été conçu à cette fin et qui accuse les traces de cet usage année après année. L'arrondissement et la Ville de Montréal ont-ils les moyens de remettre les aménagements en état? Nous pouvons en douter. Les deux instances croulent sous les dépenses.

D'autres options existent

Le FestiBlues mobilise des moyens assimilables à une fête foraine comme on en voit dans les friches des villes de province et dans les stationnements géants des villes de banlieue. Cela ne ressemble pas beaucoup aux caractéristiques physiques du parc Ahuntsic. Le montage et le démontage entraînent la circulation d'équipements motorisés de

poils divers, dont vous devinez les effets sur les surfaces recouvertes de tourbe. La présence de centaines de festivaliers qu'il faut nourrir et abreuver amène sur le site des camions réfrigérés et des véhicules commerciaux de toutes les dimensions, qui circulent forcément sur les pelouses du parc. Semaine sèche ou semaine humide, le parc et ses aménagements en subissent les impacts.

D'autres options sont envisageables et d'autres idées peuvent être trouvées pour dénicher un site approprié à ce type de festival. Mentionnons, à titre d'exemples, les terrains vacants de la Cité de la mode et les vastes terrains situés à proximité et au nord de la Tohu (soit le Centre de tri et d'élimination de Saint-Michel, en voie de devenir un parc aussi grand que le parc du Mont-Royal et bien isolé des quartiers résidentiels voisins).

Il est temps que les élus retirent leurs bouchons auditifs et que les organisateurs se comportent en citoyens lucides et responsables.

IDÉES

Criminalisation du VIH: les contradictions entre la santé publique et le droit

VIVIANE NAMASTE

Titulaire de la Chaire de recherche sur le VIH/sida et la santé sexuelle, Institut Simone de Beauvoir, Université Concordia

Une décision récente de la cour ontarienne déclare que Johnson Aziga est un délinquant dangereux. M. Aziga est un homme séropositif condamné pour meurtre et voies de fait graves liés au VIH.

Le cas Aziga soulève des questions importantes concernant l'encadrement légal du VIH. Nous faisons face à une réalité troublante: les lois canadiennes sont en conflit direct avec les campagnes de sensibilisation sur la protection contre le VIH. C'est un conflit qu'on doit régler!

Une décision de 1998 de la Cour suprême du Canada a précisé que les personnes séropositives ont le devoir de divulguer leur statut sérologique afin de ne pas exposer leurs partenaires à des risques importants de lésions corporelles graves. Ce qui est criminel ici, c'est le fait de ne pas divulguer le virus — qu'on ne doit pas confondre avec la transmission du VIH en soi. Au Canada, une personne séropositive peut être poursuivie devant la loi si elle n'a pas divulgué son statut VIH, même si la transmission du virus n'a pas eu lieu.

De plus, la décision de la Cour suprême ne tient pas compte de la complexité de la situation. On ne précise pas, par exemple, si le port du condom veut dire que l'autre personne n'a pas été exposée à un risque important d'une lésion corporelle grave. On ne considère pas des études cliniques récentes qui indiquent que, pour des gens séropositifs prenant des médicaments contre le VIH, si la charge virale de l'individu est indétectable, la personne séropositive ne peut pas transmettre le virus.

Ces deux exemples illustrent que la situation est bien plus complexe que la simple divulgation d'un statut séropositif. Quelqu'un qui est séropositif peut protéger ses partenaires sans divulguer sa condition médicale.

À l'encontre du message de prévention

Le refus de divulguer un statut séropositif est criminalisé au Canada. Ainsi, la question de responsabilité tombe sur les épaules des



JASON LEE REUTERS

De façon ironique, le droit canadien se trouve opposé à la prévention du VIH, qui depuis 25 ans promeut l'idée que nous sommes tous et toutes vulnérables à la transmission du virus.

personnes séropositives. Les personnes séropositives (ou celles qui présumant qu'elles le sont) n'ont pas les mêmes obligations de s'assurer que leurs pratiques sexuelles sont sécuritaires.

De façon ironique, le droit canadien se trouve opposé à la prévention du VIH, qui depuis 25 ans

promeut l'idée que nous sommes tous et toutes vulnérables à la transmission du virus. À l'heure actuelle, le droit et la santé envoient des messages mixtes.

Comment prendre des décisions bien éclairées concernant sa santé sexuelle au milieu de telles contradictions?

Autonomie gouvernementale au Nunavik

Un rejet sur fond de Plan Nord

MARTIN PAPILLON

Professeur, École d'études politiques, Université d'Ottawa

Le 27 avril dernier, les Inuits du Nunavik se prononçaient par voie de référendum sur un projet de création d'un gouvernement régional dans le nord du Québec. Cet exercice est passé quelque peu inaperçu en pleine campagne électorale fédérale. Il mérite cependant qu'on s'y attarde. A plus de 66 %, les *Nunavimut* (nom des habitants du Nunavik en inuktitut) ont rejeté une entente que plusieurs voyaient pourtant comme une avancée importante vers une plus grande autonomie politique.

Pourquoi ce «non» retentissant? Et surtout, quelles leçons tirer de cet échec? En toile de fond à ce débat, le Plan Nord du gouvernement de Jean Charest et les multiples enjeux soulevés par ce vaste projet de développement.

Le projet d'autonomie du Nunavik

Le Nunavik, c'est le Grand Nord du Québec. Peuplé à 90 % par les Inuits, ce vaste espace riche en ressources naturelles demeure un objet de convoitise pour les grandes compagnies minières et autres entrepreneurs économiques. En faciliter l'accès aux fins de développement est précisément l'idée maîtresse du Plan Nord du gouvernement Charest.

C'est dans ce contexte que les Inuits revendiquent aujourd'hui un plus grand contrôle sur la gouvernance de la région. Il s'agit non seulement de bénéficier d'un tel développement, mais aussi d'en minimiser l'impact sur les communautés, sur les plans environnemental et humain.

L'entente soumise récemment à la population proposait à cette fin la fusion des principaux organismes administratifs régionaux créés en 1978 à la suite de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CJNQ). L'Administration régionale Kativik, la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik et la Commission scolaire Kativik devaient donc être réunies sous l'autorité d'une assemblée régionale élue directement par la population de la région.

Ce processus de fusion devait être, au dire même de la société Makivik qui a négocié l'entente avec Ottawa et Québec au nom des Inuits, une première étape vers la création d'un véritable gouvernement autonome pour la région.

La démocratie inuite en action

À la surprise générale, aucune des 14 communautés inuites de la région ne s'est prononcée en



SOURCE MARIO FAUBERT

La région de Puvirnituq, au Nunavik

faveur de l'entente, qui pourtant est le fruit d'un long processus de négociation et de consultation. Pourquoi donc?

À l'approche du référendum, les diverses voix opposées à l'entente trouvent leur point d'ancrage au sein d'un groupe Facebook. Fort de près de 1000 membres, soit près de 10 % de la population de la région, ce forum de discussion virtuel servira d'espace afin de permettre aux jeunes et moins jeunes de poser des questions sur l'entente, d'exprimer leur opinion sur celle-ci, mais aussi de débattre parfois d'enjeux plus larges quant à l'avenir du Nunavik. En plus de constituer un remarquable exercice de démocratie virtuelle, ce groupe de discussion constitue une mine d'or afin de comprendre l'opposition à l'entente.

Plusieurs y expriment leurs frustrations devant le manque d'informations concernant l'avenir de la région. Si la fusion des organismes régionaux est une première étape, quelle sera la suite? Quels pouvoirs cette nouvelle assemblée cherchera-t-elle à obtenir de Québec? Voudra-t-on «rouvrir» la CJNQ afin de modifier les droits qui y sont reconnus?

Ensuite, certains soulignent le peu d'attention portée, dans le projet d'entente, à la protection et à la promotion de la culture, de la langue et de l'identité du peuple inuit. Alors que prend forme

le Plan Nord, avec son potentiel de bouleversement sur les plans économique et environnemental mais aussi démographique, il s'agit pourtant d'enjeux centraux pour lesquels le projet, tel que soumis à la population, offre peu de réponses.

Un troisième point ressort également des débats virtuels. La fusion des organismes administratifs existants ne règlera pas les nombreux problèmes auxquels font face les *Nunavimut*, que ce soit en matière de décrochage scolaire, en matière de violence familiale ou en matière de santé. La crise du logement au Nunavik, où près d'une personne sur deux vit dans des conditions de surpeuplement, exige une réponse concrète. En quoi ce projet de fusion changera-t-il quoi que ce soit à cette situation devenue, pour plusieurs, intenable?

Pour plusieurs, le projet de fusion des organismes administratifs n'allait tout simplement pas assez loin.

Les leçons d'un échec

Cette entente d'autonomie n'est pas la seule au pays à être rejetée par la population autochtone concernée après de longues années de négociations. Ces ententes sont souvent le résultat d'un processus de négociation «hyperjudiciarisé» qui n'est pas nécessairement favorable à l'innovation. Trop souvent, le désir de trouver un langage qui satisfait l'ensemble des parties fait aussi perdre de vue l'objectif derrière le processus lui-même. Au bout du compte, les communautés ne s'y retrouvent plus.

Plus important encore, si les gouvernements sont souvent prêts à déléguer la gestion des politiques et des programmes aux autorités autochtones, ils hésitent encore aujourd'hui à leur consentir un véritable pouvoir décisionnel, en particulier sur la gestion du territoire et des ressources. C'est pourtant là le nerf de la guerre.

Québec et Ottawa doivent prendre acte de la volonté démocratique du peuple du Nunavik. Le processus de négociation de ces ententes d'autonomie, marqué par la crainte de créer un précédent ou de déroger à la sacro-sainte souveraineté parlementaire, n'est pas compatible avec la volonté des peuples autochtones de redéfinir leurs relations avec l'État et avec la population canadienne et québécoise.

Ce texte est tiré d'un article qui a été publié dans le numéro du mois d'août de la revue Options politiques de l'Institut de recherche en politiques publiques.

Accord «ciel ouvert» entre le Canada et le Brésil

Vers une diminution du coût des billets d'avion?

MATHIEU VAUGEOIS

Candidat à la maîtrise en droit des affaires, Université de Montréal

Dans le cadre de sa mission économique en Amérique du Sud, le premier ministre Stephen Harper a conclu un accord de type «ciel ouvert» entre le Canada et le Brésil. Depuis 2006, le Canada, dans le cadre de sa politique «ciel bleu», qui entend favoriser la concurrence et la mise en place de services aériens élargis, semble avoir une forte propension à collectionner ce type d'accords avec différents partenaires un peu partout sur la planète. Ainsi, le Canada a signé des accords de cette nature avec les États-Unis, les 27 États membres de l'Union européenne, la Turquie, le Japon et l'Afrique du Sud.

En tout, des accords «ciel ouvert» ont été conclus avec environ 35 pays représentant un peu plus de 70 % du trafic aérien international canadien. Cependant, quelques précisions semblent de mise sur le fonctionnement et l'utilité pour le consommateur de ce type d'accord.

Des ententes bilatérales aux ententes «ciel ouvert»

La Convention de Chicago de 1944 institue le cadre juridique de l'aviation civile internationale. Cette convention est cependant demeurée incomplète en raison du fait que l'un des deux accords complémentaires devant l'accompagner n'est jamais entré en vigueur. Cet accord portait essentiellement sur l'échange de droits de trafic entre les pays et proposait une définition des libertés de l'air. Afin de combler ce vide juridique, des ententes bilatérales de transport aérien ont été conclues entre divers pays.

La première de ces ententes est l'Accord des Bermudes, intervenu entre les États-Unis et la Grande-Bretagne en 1946. L'entente prévoyait notamment des échanges de droits de trafic entre les deux pays et désignait les transporteurs aériens pouvant en bénéficier. Néanmoins, le modèle des ententes bilatérales de type bermudien est devenu désuet une trentaine d'années après sa création.

L'un des principaux problèmes de ces ententes était le fait qu'elles avaient souvent pour conséquence de provoquer une absence de concurrence et une fermeture des marchés puisque ceux-ci, en vertu de l'entente, demeuraient clos à toute compagnie provenant d'un pays tiers. De plus, cela empêchait les fusions et acquisitions transnationales, car les compagnies aériennes des États sont souvent détenues ou encore contrôlées par des ressortissants du pays. Il fallait donc trouver un nouveau modèle contractuel.

Les accords bilatéraux de type «ciel ouvert» ou *open sky* ont été inventés aux États-Unis à la suite de la déréglementation qui s'est opérée dans le marché interne de l'aviation civile américaine à la fin des années 1970.

Un accord «ciel ouvert» repose sur des principes de liberté et de flexibilité. De par sa nature et sa fonction, il implique donc la suppression de toute restriction quantitative et géographique aux échanges aériens. Un accord «ciel ouvert» permet donc à un transporteur de relier librement un point quelconque d'un État de départ vers un point quelconque d'un État d'arrivée.

Concrètement, cela signifie qu'une compagnie aérienne provenant de l'un des pays signataires d'une telle entente pourrait exercer des droits de trafic aérien sur le territoire de l'autre pays contractant, pour ensuite poursuivre sa route vers un pays tiers.

Des effets

Ce nouvel accord intervenu entre le Canada et le Brésil permet d'ouvrir le ciel à la concurrence, ce qui devrait normalement se traduire par une augmentation des transporteurs qui voudront se partager le marché. Cela devrait théoriquement avoir comme principal effet de provoquer une diminution du coût des billets d'avion pour les consommateurs.

À titre d'exemple, le ciel européen est depuis le début des années 1990 ouvert à la concurrence. Cela a permis l'apparition de compagnies dites *low cost*, comme RyanAir, EasyJet ou encore AirBaltic. Ces compagnies permettent de voyager au rabais un peu partout en Europe et même en Afrique du Nord. Par exemple, un vol aller-retour entre Londres et Barcelone peut coûter environ 60 \$CAN, selon le moment de l'achat du billet d'avion. Éventuellement, le même phénomène pourrait se produire au Canada, mais à plus petite échelle, compte tenu de la faible densité de la population au pays.

En somme, les récents accords «ciel ouvert» intervenus entre le Canada et ses différents partenaires, notamment le Brésil, risquent de modifier substantiellement l'architecture du ciel tel qu'on le connaît présentement. Dans l'éventualité où la principale conséquence de ces accords se solderait par une hausse de la concurrence et par conséquent en une baisse des prix, il ne faudrait pas que cela se fasse au détriment de la protection des passagers et de l'environnement.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Franceour (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Madeleine Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters); information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréeanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Étienne Plamondon-Emond (commis internet); Amélie Gaudreau (secrétariat à la rédaction); Geneviève Tremblay et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Béherer (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ : Jean de Billy, Jennifer (Montréal), Jean de Billy, Jennifer (Québec); PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

BOURSES

SUITE DE LA PAGE 1

s'accordent entre elles. Tout ajustement de ce taux, cependant, finit par influencer les taux d'intérêt sur les emprunts contractés par les entreprises et les consommateurs, ce qui peut encourager la croissance économique ou la ralentir.

La Fed écrit que «les conditions économiques — y compris un bas taux d'utilisation des ressources et des perspectives modérées en matière d'inflation sur le moyen terme — sont susceptibles de garantir un niveau exceptionnellement bas des Fed Funds jusqu'à la mi-2013 au moins».

Elle ajoute que «la croissance économique a été considérablement plus lente cette année que ne l'avait prévu le comité». En guise de comparaison, le taux directeur de la Banque du Canada est de 1 %. Au cours des trois premiers mois de 2011, l'économie canadienne a progressé de 3,9 % en rythme annualisé.

Harper réagit

En tournée au Brésil, le premier ministre Stephen Harper a déclaré qu'il faut se concentrer sur les «fondamentaux de l'économie» plus que sur le «bruit du marché».

Ne pouvant plus agir sur les taux, la Fed a jusqu'ici mis en place deux rondes d'«assouplissement quantitatif», ce qui consiste en gros à racheter à des établissements financiers des centaines de milliards en obligations gouvernementales afin de leur fournir des liquidités pour qu'ils poursuivent leurs opérations de prêt. Beaucoup d'économistes s'attendent à ce que la Fed annonce un jour une troisième ronde.

«Le fait que la Fed annonce qu'elle prévoit maintenant son taux directeur à un niveau exceptionnellement bas au moins jusqu'à la mi-2013 reflète une préoccupation majeure concernant la reprise économique américaine», écrit le Mouvement Desjardins dans une note d'analyse. Si les perspectives économiques continuent de se détériorer et que le mouvement de panique se poursuit sur les marchés financiers, la Fed agira rapidement par des actions plus directes, dont possiblement de nouvelles mesures quantitatives.»

Le Devoir

RECENSEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

Quant au formulaire court — le recensement comme tel, qui demeurait obligatoire —, la collecte des données est pratiquement terminée. Un suivi est encore effectué auprès des résidents de certaines régions touchées par des incendies de forêt.

La décision du gouvernement conservateur de rendre volontaire le questionnaire long du recensement a fait les manchettes tout au long de l'été 2010. Ottawa arguait que le caractère obligatoire du questionnaire représentait une intrusion dans la vie privée, et qu'il était injustifiable de menacer de prison les Canadiens refusant de répondre aux questions.

Le gouvernement a maintenu sa décision malgré un véritable barrage de critiques. Les partis d'opposition et des dizaines d'organismes et de groupes ont fait valoir qu'aucun citoyen n'a jamais été emprisonné pour ce motif, et ont offert de simplement abolir cette sanction. Sans succès. La seule concession faite par Ottawa fut de transférer deux questions d'ordre linguistique du questionnaire long volontaire au questionnaire court obligatoire, de manière à respecter la Loi sur les langues officielles.

Pour le reste, aucun des arguments soulevés par la communauté scientifique n'a eu d'effet. Plusieurs craignaient que le caractère facultatif de l'ENM ne fausse les données en aboutissant à une surreprésentation de certains groupes. En 2006, 94 % des ménages choisis pour remplir le questionnaire long avaient fourni l'information demandée.

Dans une note transmise au ministère de l'Industrie à la mi-mars 2010, la secrétaire générale du Bureau du statisticien en chef prévoyait que le taux de réponse de l'ENM volontaire ne dépasserait pas 65 % à 70 %, et que ce ne serait «*toujours pas acceptable pour un recensement*».

La polémique a entraîné le 21 juillet 2010 la démission fracassante du statisticien en chef de Statistique Canada, Munir Sheikh, qui se disait incapable de défendre la décision du gouvernement — alors que ce dernier affirmait depuis des semaines que Statistique Canada était d'accord avec le changement proposé.

Mais une fois la tension retombée, le successeur de M. Sheikh, Wayne Smith, a estimé qu'un taux de réponse de 50 % serait suffisant pour dresser un juste portrait des choses, vu l'ampleur de l'échantillonnage.

Reste maintenant à voir quelle sera la qualité des informations recueillies: le caractère volontaire du questionnaire permet en effet aux citoyens de remplir les sections qu'ils veulent bien remplir, a reconnu hier Marc Lemay. C'est notamment pour veiller à avoir le plus de réponses possible que Statistique Canada fait des rappels ciblés auprès des foyers choisis. «Y aura-t-il des biais? Nous le saurons plus tard, mais nous croyons que nous pourrions pondérer pour corriger», dit-il.

Le questionnaire long a été envoyé dans 4,5 millions de foyers canadiens, soit 30 % de ceux-ci. Lors du recensement de 2006, 20 % des foyers l'avaient reçu.

Le Devoir

ÉMEUTES

SUITE DE LA PAGE 1

une forte tension était perceptible: un grand nombre de magasins avaient notamment baissé leurs rideaux avant l'heure de fermeture habituelle dans Canning Town, un quartier très défavorisé de l'est de la capitale. La police a fait face à des groupes de jeunes, mais aucun affrontement n'avait eu lieu au moment de mettre sous presse.

D'autres incidents ont toutefois éclaté pour une deuxième nuit consécutive dans la seconde ville du Royaume-Uni, Birmingham (nord-ouest de Londres), et dans sa banlieue.

A Nottingham (au nord-est de Birmingham), un poste de police a été incendié à coups de cocktails Molotov sans que personne soit blessé.

Cameron convoque le Parlement

De retour au 10 Downing Street, le premier ministre, David Cameron, qui a écourté ses vacances, a convoqué le Parlement en séance extraordinaire demain. D'ici là, il présidera aujourd'hui une nouvelle réunion d'urgence du gouvernement.

«La population ne doit avoir aucun doute sur le fait que nous ferons tout ce qui est nécessaire pour rétablir l'ordre dans les rues et les rendre sûres pour ceux qui respectent la loi», a-t-il affirmé avec fermeté devant la résidence officielle du chef du gouvernement.

«Si vous êtes assez vieux pour commettre de tels crimes, vous êtes également assez vieux pour être punis», a-t-il souligné aux jeunes émeutiers, dont certains n'ont guère plus de 15 ans.

Si la classe politique y voit de la «violence gratuite et du vol opportuniste, ni plus ni moins», selon les termes du vice-premier ministre, Nick Clegg, certains commentateurs attribuent les émeutes aux tensions entre les jeunes et les forces de l'ordre, aux difficultés économiques en cette période d'austérité et aux écarts de richesses croissants.

De nombreux émeutiers, qui viennent souvent de quartiers où le chômage règne en maître, se disent marginalisés. «On n'a pas de boulot, pas d'argent. On a entendu que des gars prenaient des trucs gratos, alors pourquoi pas nous?», a dit E. Nan, entouré d'autres jeunes gens dans un quartier populaire de l'est de Londres très touché par les émeutes.

Le gouvernement britannique a fait tomber le couperet sur les dépenses sociales et a augmenté les impôts, tout cela dans l'espoir de faire fondre le déficit budgétaire. Jusqu'à présent, le premier ministre, David Cameron, a résisté aux appels à freiner cette cure d'austérité.

Un recours à l'armée est pour l'instant exclu, même si les émeutes ont fait tache d'huile ces derniers jours dans Londres et dans le pays face à des policiers qui en ont visiblement plein les bras.

Les émeutes, qui ont démarré samedi soir à Londres, ont fait leur premier mort hier, tandis qu'un homme âgé de 26 ans, blessé par balle au cours de violences lundi, a succombé à ses blessures.

La police métropolitaine (MET) a de son côté fait état de plus de 110 blessés dans ses rangs depuis le début de ce qui est désormais qualifié de «pires violences depuis plus de 20 ans».

Pour décourager les émeutiers, la police a diffusé les photos de fauteurs de troubles prises par les caméras de surveillance et a à l'œil les réseaux sociaux qui sont le moyen de communication privilégié des perturbateurs.

D'autre part, les images de jeunes gens masqués pillant des magasins et des immeubles en



TOBY MELVILLE REUTERS

Un homme ramasse les débris laissés par les émeutiers dans un magasin d'Ealing, dans l'ouest de Londres.

flammes passent en boucle sur les télévisions, ternissant l'image du pays à un an des Jeux olympiques de Londres.

Les premiers troubles avaient éclaté samedi dans la foulée d'une manifestation réclamant «justice» après la mort de Mark Duggan, tué d'une balle lors d'un échange de coups de feu avec la police.

D'ailleurs, la colère des émeutiers pourrait être alimentée par les conclusions rendues hier soir par la commission chargée d'enquêter sur les conditions dans lesquelles la police l'a abattu.

Les premiers rapports faisaient valoir que l'homme, âgé de 29 ans, avait tiré sur les forces de l'ordre avec un pistolet retrouvé à ses côtés, mais selon une commission indépendante, «il n'existe à ce stade aucune preuve que l'arme retrouvée sur la scène [de crime] a été utilisée».

«Nous sommes dégoûtés», a affirmé la famille de la victime. «Nous sommes très, très en colère, et nous voulons des réponses de la police [afin de savoir] pourquoi il [Mark Duggan] a été tué.»

Le Devoir

D'après Reuters, l'AFP et la BBC

MASH UP

SUITE DE LA PAGE 1

d'amateur glanées sur Internet pour en tirer une œuvre nouvelle.

L'art du copier/coller/recomposer fait autant dans l'humour facile que dans la satire politique, mais il se régale surtout du détournement de bandes-annonces de films célèbres et du mixage parodiant les classiques du grand écran.

Les plus sophistiqués pondent même des œuvres musicales complexes, recrées à l'aide d'images et d'échantillons tirés de bandes originales, repassés en boucle ou à l'envers. De véritables court-métrages virtuelles façonnées au clavier. Un mash up techno d'Alice au pays des merveilles a même valu à son remixeur des temps modernes un contrat à temps plein chez Pixar!

«À notre époque, les images structurent nos univers mentaux, il est donc peu étonnant que ce soit avec des images que les gens s'expriment. Tout cela est pratiquement à la portée de tous, même si ça n'est pas juridiquement utilisable», observe Jean-Yves Lépinay, directeur des programmes au Forum des images à Paris.

Le genre a fleuri après la naissance de YouTube, immense réservoir d'images mises en ligne par des millions d'amateurs. Inspiré par les émeutes qui enflammaient alors les banlieues françaises, Alex Chan créait en 2005 *The French Democracy*, un des premiers mash up conçus à partir d'images d'un jeu vidéo. Depuis, les émules du recyclage visuel sont légion.

AMDS films lançait aussi un pavé dans la mare tranquille des géants d'Hollywood en créant *Terminator vs. Robocop*, un remix satirique des deux mégasuccès cinématographiques. Le style a donné depuis de nombreux rejets du même lot, dont *Broke Back to the Future*, une parodie gaie du film *Back to the Future*, *The Shining*, version comique du thriller, et d'innombrables relectures du *Seigneur des anneaux*, de *Matrix*, de *Star Trek*, etc.

Plusieurs mash up s'ingénient aussi à dénoncer le plagiat en superposant à dessein les bandes-annonces de films (*Avatar* versus *Pocahontas*).

Des millions d'adeptes sur YouTube

En juin dernier, le Forum des images donnait vie au premier Mash Up Film Festival, un événement voué à ce genre hybride. Plus possible de fermer l'œil sur un phénomène qui fait la pluie et le beau temps sur des sites où défilent plus d'un milliard de vidéos... chaque jour.

Le hic, c'est que ces puzzles visuels, créés tant par des amateurs que par des artistes de haut vol, pigent allègrement dans des œuvres protégées, sans égard aux droits d'auteur. Pour son premier festival, le Forum s'est résolu à projeter des films produits à partir de sa propre banque d'images et à discuter de ce phénomène qui surfe aux frontières de la légalité.

La question est d'autant plus pertinente que les remixages de films de Disney sont parmi les proies favorites des mash up. Le jeune Australien Nick Bertke, plus connu sous le nom de Pogo, est devenu un star mondiale du genre en s'inspirant du monde merveilleux de Walt Disney. Ses minutieux remixages du classique de 1951, *Alice au pays des merveilles* (visionné 6,5 millions de fois en ligne), lui ont même ouvert les portes des studios Disney. «Ce n'est pas un hasard si les films de Disney sont les plus utilisés dans les mash up, car ce sont des images originelles qui ont peuplé l'enfance de ceux qui les utilisent aujourd'hui», pense M. Lépinay.

Plutôt que de se battre contre le délinquant, la boîte d'animation Pixar a commandé au jeune traficateur de 22 ans une version remaniée de son succès *UP*. Intitulée *Upular*, l'œuvre a fait un tabac sur YouTube, regardée 4,5 millions de fois à ce jour, soit plus que la version originale de Pixar! Porté aux nues, Pogo a même fait son entrée sur iTunes, où certaines de ses pièces peu-

vent être achetées. Le musée Guggenheim lui a déroulé le tapis rouge en 2010 en projetant *Gardyn*, un premier mash up fait d'images filmées dans sa maison natale, à Perth, en Australie.

Accès bloqué

Mais d'autres grincent toujours des dents devant ce phénomène qui fait fi des lois sur la propriété intellectuelle. Plusieurs mash up célèbres ont été bloqués sur des sites d'hébergement. Dont *Hook*, une œuvre de Pogo dérivée du film produit par Spielberg, dont Sony a suspendu en 2009 la diffusion sur YouTube.

«Les grandes maisons de production sont tentées de bloquer le phénomène, mais plusieurs ont renoncé. Car au final, ces mash up publicisent leurs œuvres. Ce sont plutôt des ayants droit qui rechignent. Mais contrairement au piratage, qui vise uniquement à obtenir une œuvre sans payer, le mash up est un geste de pure création», estime le fondateur du Mash Up Film Festival.

Après une pétition lancée par des internautes, le géant Sony a finalement baissé les bras, doublé par les réseaux sociaux qui se sont occupés de relayer à la vitesse de l'éclair l'œuvre censurée.

Depuis, le jeune recycleur d'images a créé son propre site Internet pour assurer la diffusion de ses œuvres et a délaissé le merveilleux monde de Disney pour s'attaquer à *Remix the World*. Un projet de composition musicale collectif construit à l'aide de sons glanés sur tous les continents: bruits d'animaux, de craquements de glaces en Antarctique, de voix de tribus africaines. Le tout financé par ses admirateurs.

Le Devoir

► ledevoir.com

Pour visionner différents exemples de mash up Culture/Cinéma

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com
Bureau de Québec 418-643-1541

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390